



Le mensuel des réussites des élèves et du personnel de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

PUBLIREPORTAGE

LA MUSIQUE : LIEU DE CULTURE ET DE PASSION!

Seulement quatre écoles de la Mauricie sont reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour offrir le programme Musique-études et ces établissements scolaires font parti de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Tant au primaire qu'au secondaire, les élèves bénéficient d'un programme exceptionnel, dispensé par des enseignants spécialisés, hautement qualifiés et passionnés de musique.



ÉCOLE DE MUSIQUE JACQUES-HÉTU

Accueillant des élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire, l'école de musique Jacques-Héту propose une approche pédagogique adaptée et un encadrement soutenu où l'enfant acquiert rapidement des habiletés musicales, de la confiance en lui et une méthode de travail efficace. Après une formation musicale générale, de la 1^{re} à la 3^e année, les élèves amorcent, en 4^e année, la pratique d'un instrument spécifique parmi les suivants : l'alto, le violon, le violoncelle, la flûte traversière, le piano ou le chant choral avec les petits chanteurs de la Maîtrise du Cap.



ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

L'école Saint-François-d'Assise offre deux projets particuliers de formation en arts, pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire. Le projet particulier de formation en musique vocale favorise le développement vocal de l'enfant par un apprentissage de qualité, dans une ambiance conviviale et stimulante. Les élèves y explorent différents univers musicaux et combinent à la fois l'expression vocale et corporelle. Quant au projet particulier de formation en musique instrumentale, il permet l'apprentissage d'un instrument, de développer une discipline personnelle et des aptitudes à la vie de groupe grâce à la formation « orchestre ». C'est une formation générale et musicale accessible et encadrée.



ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS

Le programme Musique-études de l'école secondaire des Pionniers stimule le développement de la culture musicale des élèves. Visant l'atteinte d'une performance élevée dans une seule discipline artistique, le musicien est appelé à participer à différents orchestres, mais aussi à pratiquer sur une base individuelle. L'élève reçoit de l'enseignement privé et doit se produire en concert et en concours solistes. Aussi, les jeunes expérimentent plusieurs genres musicaux dont le classique, le populaire, le jazz et le vocal et ont accès à plusieurs types de musique d'ensemble : symphonique, à cordes et harmonie.

ACADÉMIE LES ESTACADES

Le programme Musique-études de l'Académie les Estacades exploite au maximum la contribution de la musique au développement intégral de l'individu. Il développe chez l'élève la perception auditive, le sens de l'écoute et la conscience de son environnement sonore, une bonne connaissance de tous les paramètres musicaux menant à une bonne exécution à l'instrument. De plus, les jeunes musiciens expérimentent différents genres musicaux et types de musique d'ensemble, soit à cordes et de jazz, orchestres d'harmonie et symphonique. Les volets guitare classique, piano ou art vocal permettent aussi de personnaliser davantage leur parcours musical.



Réalise
des
PROJETS
d'AVENIR!

 Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

POUR RENSEIGNEMENTS ET COMMENTAIRES :

Courriel : info@cduroy.qc.ca • Téléphone : 819.379.6565 • Internet : www.cduroy.qc.ca